

Commune de Tréminis

Réunion du Conseil Municipal

30 juin 2017

Etaient présents :

M Frédéric Aubert, Mme Jacqueline Bonnet, Mme Christelle Empeiraire, M Jean-Pierre Filiâtre, Mme Anne-Marie Fitoussi, Mme Françoise Laurent, M Frédéric Melmoux, M Claude Morin, M Christian Piccioli, M Hervé Robin.

Excusée : Mme Agnès Vallon.

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre Filiâtre.

Elections d'un délégué titulaire et de trois suppléants aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Election du délégué : Candidat : Frédéric Aubert. 10 voix. Elu.

Election du premier suppléant : Candidate : Jacqueline Bonnet. 10 voix. Elue.

Election du deuxième suppléant : Candidate : Anne-Marie Fitoussi. 10 voix. Elue.

Election du troisième suppléant : Candidate : Françoise Laurent. 10 voix. Elue.

Ancienne usine électrique : projet de bail et de vente du local ; travaux de recherche de fuite sur le réseau d'eau

M Antonin Goubaut propose d'acheter ce local pour y établir son atelier et ultérieurement utiliser l'habitation. Il souhaite pouvoir disposer de l'atelier le plus vite possible. Il est donc proposé d'établir une convention de mise à disposition, pour 200 € par mois ; cette convention deviendrait automatiquement caduque dès la signature de l'acte de vente. Le montant de la vente serait de 42 000 €, frais à la charge de l'acheteur. La vente porterait sur le bâtiment et une partie du terrain (jusqu'au poteau en béton), afin de maintenir un accès à la propriété communale.

Il sera nécessaire de remettre le réseau d'adduction d'eau en état ; la recherche de la fuite pourra se faire par sectionnement, afin d'identifier la position précise des fuites.

Un débat s'engage sur l'opportunité de cette opération, en raison du coût potentiel des travaux sur le réseau d'eau : il s'agit en effet d'une conduite de 900 m destinée à desservir une seule habitation.

La proposition de mise à disposition puis de vente est complétée avec les précisions suivantes : la promesse de vente comportera une clause suspensive, indiquant que la vente n'aura pas lieu si le coût estimé des travaux est supérieur à 15 000 € ; de plus, les travaux ne seront réellement exécutés qu'après la signature de l'acte de vente.

Cette proposition est adoptée par une voix contre et neuf voix pour.

Décision modificative de crédits du budget primitif M14

Il est nécessaire d'augmenter le montant de la ligne budgétaire 213 (bâtiments non productifs de revenus) d'un montant de 645,13 € et de diminuer la ligne 20 (dépenses imprévues pour exploitation forestière) du même montant.

Adopté à l'unanimité.

Remboursement d'avance de frais □

Mathieu Guiguet a avancé une somme de 55,42 € pour l'achat de pièces permettant de réparer une tondeuse.

Adopté à l'unanimité.

Parcours raquettes des Gravelles

Frédéric Melmoux explique qu'une crue du ruisseau des Chaberts a créé une tranchée de deux mètres de profondeur et a fortement endommagé la piste forestière empruntée par ce parcours.

Il est décidé d'une part de prendre un arrêté permettant de fermer la zone de la tranchée, en raison des risques qu'elle présente pour les randonneurs, et de la matérialiser avec un ruban.

A la fin de l'automne, après les orages éventuels de l'été et de l'automne, la question d'une remise en état ou d'une fermeture de ce parcours sera revue.

Adopté à l'unanimité.

Recrutement pour les transports scolaires et le prise en charge des enfants pendant le déjeuner.

Un recrutement est nécessaire pour remplacer Fabienne Pelletier, qui assurait ce service. Ce poste était un emploi aidé, et il était donc souhaitable de trouver un remplaçant pouvant bénéficier du même statut. Il est possible de recruter M Soubeyran, qui peut bénéficier des mêmes aides. M Soubeyran pourra de plus assurer les TAP le jeudi après-midi, étant entendu que la solution retenue pour les TAP les années précédentes, avec deux autres communes, ne pouvait pas être reconduite cette année.

Ecole

La Communauté de Communes du Trièves s'est prononcée favorablement sur le principe de conserver, autant que possible, les écoles dans les communes. Une réunion avait eu lieu en février pour lancer le débat, l'objectif étant de rechercher une solution pour les écoles dans les communes de Tréminis, Prébois, Lalley, Saint Maurice, Monestier du Percy et le Percy. Plusieurs possibilités avaient été envisagées, et plusieurs points avaient été identifiés comme devant être précisés : les transports scolaires, la cantine, les TAP.

Le processus de travail a pris du retard, mais au cours d'une réunion en juin entre les représentants de différentes communes, il a été décidé d'élaborer et d'évaluer six scénarios, et de proposer les meilleurs scénarios à la Communauté de Communes.

Pour la prochaine année scolaire, à Tréminis : il est prévu pour l'instant qu'il y ait dix élèves ; ce nombre pourrait être augmenté avec l'arrivée de locataires dans les deux logements communaux prochainement vacants.

Questions diverses

Vente de bois façonné : cette vente a rapporté 9 146 €, soit un peu plus que ce qui était prévu.

Arrêt de travail de Mathieu : en l'absence de Mathieu, Hervé Robin s'est proposé pour effectuer les travaux d'entretien de la Step.

Epareuse : va être ressoudée par Atelier Richard.

Débordement de l'Ebron : une intervention RTM est prévue.

Etat d'avancement du programme d'investissement

Garage communal : fait

Parcours d'orientation : une partie est faite, une autre est en cours.

Travaux forestiers : fait

Etrave : fait

Travaux dans l'ancienne boulangerie : commission d'appel d'offres début juillet

Sécurité voirie : en attente de notification des subventions

Columbarium : en attente de notification des subventions

Alpana : subvention Région en cours d'instruction ; subvention départementale inscrite.

VC9 (vers la scierie) : en attente de notification des subventions

